



CERTIFICAT DE PRODUITS

Délivré conformément aux articles L.115-27 à L.115-33 et R.115-1 à R.115-3 DU CODE DE LA CONSOMMATION
SUIVANT LE RÉFÉRENTIEL CONSTITUÉ DES RÈGLES DE CERTIFICATION ET DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES VI

SITE

753

NOM DU CENTRE DE PRODUCTION:

SAINT GOBAIN POLSKA SP. Z O.O. ODDZIAL GLASSOLUTIONS

ADRESSE POSTALE: UL. KOLEJOWA 1

PL - 32312 - JAROSZOWIEC

TÉL: 48 32 64 99 512

FAX: 48 32 64 99 518

PÉRIODE DE VALIDITÉ DU CERTIFICAT :

1 MARS 2013

AU

31 AOÛT 2013

PROCÉDÉS

PMABUPU - PPABUPU

QUALIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES OBTENUES POUR LES VITRAGES:

à croisillons - non orthogonaux - à verres imprimés - à couches émargées - à gaz Argon 90%

MARQUAGE DES VITRAGES CERTIFIÉS

marques de produit ou nom de société	référence de fabrication	référence Cekal	indicateurs autorisés					
GL JAR	PÉRIODE OU IDENTIFIANT	CEKAL 753						
1	2	3	4	5	6	7	8	9

La période de fabrication précise au minimum le semestre (s1 ou s2) et l'année. L'identifiant indique le site de consultation et le numéro du produit. Les informations de 1 à 6 relatives à l'identification et l'emploi des produits ont un caractère minimal, obligatoire. Les informations de 7 à 9, relatives aux performances acoustiques, thermiques... ont un caractère facultatif. Elles font l'objet, lorsque les performances sont certifiées, d'un marquage, d'une déclaration papier ou d'un affichage sur site.

Ctfqvi vi ctf 753 11/02/13

la Présidente
du Conseil d'administration

Président du Comité de Certification



Accréditation n° 5-0510
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Le présent certificat remplace les certificats, précédents ou échus, visant la même société; il atteste des moyens mis en oeuvre par le centre de production bénéficiaire pour fabriquer des vitrages conformes aux critères de qualité du référentiel de certification qui est librement consultable et téléchargeable sur le site www.cekal.com. Les certificats sont délivrés après contrôles en usine, essais... réalisés par des organismes d'inspection et d'essais indépendants.

